

Joëlle Milquet défend son budget devant les artistes

SCÈNES La ministre veut « limiter les dégâts » à 1 % d'économies

Lundi soir, la nouvelle ministre de la Culture, Joëlle Milquet, faisait son baptême du feu devant un Théâtre National bondé à l'occasion des prix de la Critique. Elle y a récolté de chaleureux applaudissements en annonçant des choix budgétaires en faveur des artistes. En effet, la ministre compte « limiter les dégâts » à 1 % d'économies sur les conventions et les contrats programmes, c'est-à-dire les budgets des institutions et compagnies théâtrales subventionnées, au lieu des 3 % de réduction

budgétaire qu'on lui demandait. En compensation, Joëlle Milquet prévoit un étalement de la dernière tranche des subventions pour Mons2015 et des économies sur les frais de fonctionnement de l'administration.

La nouvelle ministre de la Culture compte remettre l'artiste au centre et a dégagé pour ce faire 500.000 euros en soutien à la création artistique dans toutes les disciplines (arts numériques, arts plastiques, cirque, arts de la rue et arts forains, conte, danse, lettres, musique et théâtre bien

sûr), dont 100.000 euros pour revaloriser le budget de la Commission d'Aide aux Projets Théâtraux (CAPT).

Par ailleurs, la ministre n'oublie pas le jeune public et promet 250.000 euros de soutien additionnel à ce secteur, notamment pour l'aide à la création et le programme Spectacle à l'École.

Enfin, la ministre a indiqué aux professionnels de la scène que les contrats programmes ne seront pas redéfinis avant début 2016. ■

CATHERINE MAKEREEL